

André Duvillard, le bon choix

Autor(en): **Winteregg, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



André Duvillard, délégué au Réseau national de sécurité (RNS).

Sécurité

André Duvillard, le bon choix

Lt col Nicolas Winteregg

Rédacteur adjoint, RMS+

Voici déjà quelques mois que Monsieur André Duvillard est entré en fonction en tant que délégué de la Confédération et des cantons au Réseau national de sécurité (RNS). Son parcours présenté en quelques lignes ci-après démontre qu'il est l'homme de la situation pour la Confédération et les cantons.

André Duvillard, marié, père de 3 enfants, est né en 1960. Il réside dans le canton de Neuchâtel d'où il se rend chaque jour à son bureau de Berne.

Lecteur assidu et grand sportif, notamment en montagne, il occupe également son temps hors du travail par le service militaire puisqu'il est commandant du détachement de protection du Conseil fédéral, avec le grade de colonel (voir RMS n°5 / 2012).

Monsieur Duvillard est licencié en droit de l'Université de Neuchâtel. Sa formation professionnelle a été complétée en 2008 par un diplôme obtenu lors de la 19^e session de l'institut national des hautes études en sécurité (INHES) de Paris.

Entre 1987 et 1991, son parcours professionnel a débuté par diverses tâches et missions en Suisse mais aussi à l'étranger pour le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) de Genève. Principalement, ses missions ont été les suivantes:

- Adjoint au chef de secteur opérationnel couvrant le Liban, la Syrie, Israël / Territoires occupés et la Jordanie (au siège de Genève);
- Délégué en Irak;
- Responsable de bureau en Israël / Territoires Occupés;
- Chef de mission temporaire en Moldavie.

De 1991 à 1997, il a exercé la fonction de Secrétaire des commissions parlementaires de la politique de sécurité auprès des Services du Parlement à Berne. Egalement, il était le Secrétaire de langue française du Conseil national, ce qui lui demandait d'être le conseiller des parlementaires de langue française pour les questions de procédure.

Puis en 1997, André Duvillard rejoignit la Police cantonale neuchâteloise, tout d'abord en qualité d'adjoint au commandant. En coiffant plusieurs casquettes en tant que responsable la formation, du recrutement, des affaires juridiques ainsi que des groupes spéciaux mais aussi en tant qu'officier de police judiciaire et de porte-parole de la police cantonale, il a pu se familiariser avec le domaine sécuritaire dans le canton de Neuchâtel, mais aussi dans tous le pays. En effet, Monsieur Duvillard a participé à de nombreuses séances dans les groupes de travail du CCPD. (Il a même été Président du groupe du groupe de travail franco-suisse du centre de coopération policière et douanière (CCPD) de Genève et des cours de formation des groupes d'intervention et tireurs d'élite de Suisse romande, dont il a été le commandant. Pour compléter ses activités, sa participation au groupe de travail (concept global de la formation policière en Suisse et à la Commission romande sur les entreprises de sécurité, sont encore à relever.

En toute logique, c'est en 2005 que Monsieur Duvillard devient le commandant de la police neuchâteloise. Il occupera ce poste jusqu'en 2012 et son départ pour le poste actuel de délégué.

Sa fonction de commandant d'un corps de police cantonal lui a également permis de se préparer à un poste à l'échelon national. Preuve en est les diverses fonctions exercées en parallèle de son commandement:

- Directeur de la formation des unités d'intervention;
- Directeur des cours pour les officiers EM des polices romandes;
- Représentant de la Suisse au sein du groupe «Atlas» de l'Union européenne;
- Membre de l'organe national de coordination de l'Institut suisse de police;
- Président du comité directeur de l'Ecole régionale d'aspirants de police;
- Vice-président de la Conférence des commandants de police cantonales de Suisse romande, Berne et du Tessin.

André Duvillard possède donc un parcours diversifié à l'échelon cantonal, national mais aussi international. Ses visions et son charisme font de lui un homme apprécié par les nombreux partenaires du domaine de la sécurité, comme de la politique en Suisse. Mais c'est surtout son esprit d'ouverture qui est le plus marquant. En tant que commandant de police il n'a pas hésité, avec l'accord de sa hiérarchie, à monter des exercices et des engagements avec l'armée qui n'avaient jusque-là jamais été réalisés. Monsieur Duvillard a compris depuis un certain temps déjà l'obligation de collaboration entre les diverses organisations et structures. Ses expériences mélangées à sa personnalité devraient l'amener au succès. Nous lui souhaitons bonne chance !

N. W.



UNMOORING
AMERICAN
MILITARY
POWER

Rachel Maddow

Compte rendu

Dérive de la puissance militaire américaine

Yves Gounin

Rachel Maddow est une vedette du petit écran américain. On retrouve dans *Drift* son intelligence malicieuse et son sens de la provocation. Elle a choisi de s'y attaquer à l'une des institutions les plus respectées des États-Unis. La « dérive » à laquelle le livre fait référence est celle de l'armée américaine qui s'est lentement mais sûrement coupée du peuple. La Maison-Blanche est sortie vainqueur du bras de fer qui l'a opposée au Congrès sur les pouvoirs de guerre. Alors que les pères fondateurs avaient recommandé que le pouvoir de déclarer la guerre échappe à l'exécutif, les présidents successifs, de Richard Nixon à George W. Bush, n'ont eu de cesse d'en revendiquer l'usage. R. Maddow montre comment, depuis l'invasion de Grenade jusqu'à celle de l'Irak, le Congrès a été réduit au rôle de chambre d'enregistrement des décisions prises dans le bureau ovale. Autre facteur : la professionnalisation. La guerre du Vietnam avait traumatisé l'Amérique parce que les conscrits avaient été envoyés au front et n'en étaient pas tous revenus. Les successeurs de Lyndon Johnson ont retenu la leçon et cherché par tous les moyens à faire la guerre sans traumatiser Main Street. Les combattants ne sont plus des citoyens ordinaires mais des professionnels dûment rémunérés, dont la mort au combat est traitée comme un banal accident de travail. Il est significatif que les images de leurs cercueils ne circulent plus guère, soit que l'armée en censure la diffusion, soit que la presse s'en désintéresse. Même si elle ne procède pas de la même logique, l'externalisation creuse un peu plus le fossé entre les Américains et leur armée. Début 2011, 4 500 soldats américains stationnaient en Irak contre 65 000 auxiliaires privés. Quand les États-Unis font la guerre, ils en confient la charge à des compagnies privées dans des conditions juridiques et budgétaires souvent opaques. R. Maddow dénonce ces travers et appelle à en finir avec la privatisation de la guerre. Un dernier facteur est la tendance naturelle de la structure militaire à justifier son existence par la persistance des menaces. R. Maddow consacre un chapitre particulièrement mordant à l'arme nucléaire. Elle rappelle les accidents, plus ou moins graves, qui ont marqué son histoire et souligne son anachronisme depuis la disparition de la menace « existentielle » soviétique. Elle reproche au complexe militaro-industriel d'être devenu un Léviathan, aux moyens sans commune mesure avec les menaces auxquelles la nation est confrontée. Cette « dérive » ne serait pas si grave si elle n'avait pour conséquence de rendre la guerre anodine. L'auteur déplore que les États-Unis soient devenus une nation « *at peace with being at war*. » Tant que le lien armée/nation restait fort, les États-Unis y regardaient à deux fois avant de partir en guerre. Si le président peut déclarer la guerre sans débat au Congrès, si une ultraminorité de soldats et de mercenaires risquent leur vie loin du sol américain et loin des caméras de télévision, si le coût inflationniste des dépenses militaires n'impacte plus un budget fédéral dont le déficit se creuse sans limites, alors Washington sera tenté de répondre à la moindre menace par la force. Ce n'est pas dans l'intérêt des États-Unis ; ce n'est pas dans l'intérêt du reste du monde.

Y. G.

Cette recension d'ouvrage est issue de *Politique étrangère* No.4/2012. Yves Gounin propose une analyse de l'ouvrage de Rachel Maddow, *Drift: The Unmooring of American Military Power*, Crown, New York, 2012, 288 pages.